

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

—

SESSION 2017

—

COMPOSITION EN THÈME LATIN

(Classes de première ES, L et S)

Durée : 4 heures

L'usage des dictionnaires latin-français et français-latin est autorisé

Consignes aux candidats

- Ne pas utiliser d'encre claire
- N'utiliser ni colle, ni agrafe
- Numérotter chaque page en bas à droite (numéro de page / nombre total de pages)
- Sur chaque copie, renseigner l'en-tête + l'identification du concours :

Concours / Examen : CGL

Section/Spécialité/Série : TLATI

Epreuve : 00101

Matière : THLA

Session : 2017

Sur l'île des esclaves, Trivelin, représentant des insulaires, explique aux nouveaux arrivants pourquoi les maîtres devront prendre, en ces lieux, la place de leurs esclaves¹.

« Quand nos pères, irrités de la cruauté de leurs maîtres, quittèrent la Grèce et vinrent s'établir ici, dans le ressentiment des outrages qu'ils avaient reçus de leurs patrons, la première loi qu'ils y firent fut d'ôter la vie à tous les maîtres que le hasard ou le naufrage conduirait dans leur île, et conséquemment de rendre la liberté à tous les esclaves : la vengeance avait dicté cette loi ; vingt ans après, la raison l'abolit, et en dicta une plus douce. Nous ne nous vengeons plus de vous, nous vous corrigeons ; ce n'est plus votre vie que nous poursuivons, c'est la barbarie de vos cœurs que nous voulons détruire ; nous vous jetons dans l'esclavage pour vous rendre sensibles aux maux qu'on y éprouve ; nous vous humilions, afin que, nous trouvant superbes, vous vous reprochiez de l'avoir été ».

Marivaux, *L'île des esclaves*, Acte I, scène 2

¹ Cette phrase n'est pas à traduire.